

CÉLINE ESTAS,

AVOCATE D'AFFAIRES ET ENSEIGNANTE



Originaire de Dour, Céline Estas a pu suivre des études de droit à proximité de chez elle. Elle a décroché son bachelier en droit à l'UMONS pour ensuite poursuivre son cursus à l'ULB. Aujourd'hui, elle exerce deux professions dont elle peut s'enorgueillir. A 25 ans, Céline Estas est à la fois avocate d'affaires au Barreau de Bruxelles et enseignante au sein même de l'institution où elle a découvert les études de droit à Mons. Elle travaille actuellement dans un cabinet d'avocats international, expert en droit public et administratif, et donne des cours pratiques en droit constitutionnel. Deux univers de travail différents mais complémentaires.

Comment peut-on être à la fois avocate d'affaires et enseignante à l'université ?

Ces deux professions semblent éloignées l'une de l'autre et pourtant, à y regarder de plus près, elles sont tout à fait complémentaires. Elles me permettent de me tenir informée des développements dans divers aspects du droit public. Ma pratique en tant qu'avocate porte principalement sur le droit public et administratif (notamment sur le droit des marchés publics, le droit de l'urbanisme ou de l'environnement). Le droit constitutionnel est un domaine du droit public, ce qui est très enrichissant. Par ailleurs, les expériences devant le Conseil d'Etat ou les cours et tribunaux de manière générale sont souvent utiles afin de pouvoir illustrer la matière enseignée aux étudiants.

Pourquoi avoir choisi d'enseigner les travaux pratiques particulièrement en droit constitutionnel ?

Il est vrai que j'aurais très bien pu me diriger vers le droit européen. C'est un cours que j'ai beaucoup aimé et M. Van Waeyenberge et M. Pecho ont su souligner toute l'importance du droit européen à mes yeux. Mais j'ai tout de même particulièrement apprécié le cours de droit constitutionnel de Mme Bourgaux, parce qu'elle a le don de rendre vivante cette matière parfois opaque pour les étudiants ! Aujourd'hui, je donne les travaux pratiques en droit constitutionnel I (relatif au droit constitutionnel belge et aux aspects institutionnels) et II (qui porte sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales). Pour moi, il s'agit d'une matière fondamentale et très intéressante, qui mérite l'attention des étudiants. Pour ce faire, je réalise avec eux des travaux écrits et les amène également à participer activement pour discuter de textes ou d'événements d'actualité.

Le droit européen, vous en parlez... Il apparaît que vous avez fait une spécialisation dans ce domaine ? Est-ce une nécessité, selon vous, qu'un avocat se perfectionne dans une branche du droit ?

Depuis le début de mes études, je souhaitais me spécialiser en droit européen. Au fil des ans, je me suis également aperçue qu'un master de spécialisation dans une langue étrangère – notamment l'anglais – se révélait être un atout important. C'est d'ailleurs ce qui m'avait séduite dans le programme de l'Ecole de Droit qui, contrairement à celui d'autres universités en Belgique, permettait d'avoir un nombre important de cours de langues – tant anglais que néerlandais – ce qui est très important dans la vie professionnelle ! C'est donc tout naturellement que, quelques années plus tard, j'ai suivi, à l'Institut Universitaire Européen de Florence, le Master de Spécialisation en Droit Européen axé de manière particulière sur la recherche. Ce fut une expérience très enrichissante. D'autant plus que celui-ci est dispensé en anglais. Je recommande dès lors à mes étudiants de suivre une spécialisation, qui plus est si ce cycle est réalisé dans une langue étrangère. Cela permet à certains étudiants de s'orienter plus facilement vers une branche du droit particulière pour leur future carrière. Il est également possible de suivre une telle formation complémentaire après avoir déjà débuté sa carrière professionnelle. ■

MINICV

Date de naissance : 11 octobre 1990

Diplômes :

- Bachelier en droit à Mons : 2011
- Master en droit à l'ULB, finalité droit public : 2013
- LL.M. in Comparative, European and International Laws, Institut Universitaire Européen de Florence : 2014

Jobs :

- Avocate au Barreau de Bruxelles au sein du cabinet d'avocats DLA Piper UK LLP depuis septembre 2014.
- Assistante à l'Ecole de droit pour les travaux pratiques du cours des droit constitutionnel I (droit constitutionnel belge) et de droit constitutionnel II (droits fondamentaux) depuis septembre 2014.

